



2 Rue du Président Francis Villette
49130 LES PONTS DE CE
randos.activites.ligeriennes@gmail.com
<http://www.randosactivitesligeriennes.com>
Président : 06 85 61 76 55

16 janvier 2025

Le Président et les Membres du Conseil d'Administration de l'Association Randos Activités Ligériennes sont heureux de vous retrouver lors de l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le :

Vendredi 18 AVRIL 2025 à 18h00, Salle Emstal – Les Ponts de Cé

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier
- Rapport d'activités
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses
- Remise de la Médaille à Monique LEBIHAN Présidente de « France Adot 49 »
- Election du bureau

Renouvellement du Conseil d'Administration 2025/2026

- | | |
|----------------------|-------------------------------------|
| • Christian LEBIHAN | Sortant en 2026 à la demande du CA |
| • Pierrette BELNOUE | Sortante en 2026 à la demande du CA |
| • Pascale FERRARI | Sortante rééligible |
| • René MASSUYEAU | Sortant rééligible |
| • Christian ROUSSEAU | Sortant rééligible |
| • Michèle THOMAS | Sortante non rééligible |

Si vous avez des suggestions à faire ou des questions à poser, merci de nous en faire part. (Voir page 2).

Si vous ne pouvez pas être présent à l'Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un adhérent de votre choix auquel vous donnerez pouvoir. 1 adhérent ne peut présenter qu'un seul pouvoir. (Voir page 3).

L'Assemblée Générale 2025 présente 6 sortants. Restent 6 membres du CA en place. Pour maintenir notre conseil d'administration en état de marche, on décide de reporter à 2026 les départs du vice-président Ch. Lebihan et de la trésorière P. Belnoue.

3 Sortants rééligibles : P. Ferrari, R. Massuyeau, C. Rousseau.

1 Sortante non rééligible : Michèle THOMAS. *Une nouvelle candidature M^{me} Sybille CATHELINÉAU*

Si vous souhaitez rejoindre le Conseil d'Administration pour 2025, nous vous invitons à vous manifester auprès du bureau.

Comme les années précédentes, ne participant pas au téléthon, l'Association souhaite soutenir à nouveau des œuvres locales et mettra à votre disposition une urne dont le montant recueilli ira à l'association « France ADOT 49 » association qui a pour but de sensibiliser au don d'organes et tissus et entre autres de moelle osseuse.

A l'issue de cette Assemblée Générale, un repas chaud sera servi aux adhérents de l'Association.

Inscrivez-vous à l'aide du coupon-réponse ci-dessous, la date limite est le **Lundi 31 MARS 2025.**